

**Extrait du registre des délibérations
de la Ville de Villeneuve d'Ascq**

Conseil municipal du mardi 1 avril 2025

N° VA_DEL2025_27

Objet : Budget primitif 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 01 avril à 18h45, le conseil de municipal de Villeneuve d'Ascq s'est réuni en l'hôtel de ville, lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Gérard CAUDRON, maire, suite à la convocation qui a été adressée à ses membres cinq jours francs avant la séance, laquelle convocation a été affichée à la mairie, conformément à la loi.

Tous les membres en exercice étaient présents ou représentés à l'exception de Saliha KHATIR, ayant donné pouvoir à Alexis VLANDAS, Alizée NOLF, ayant donné pouvoir à Gérard CAUDRON, Antoine MARSZALEK, ayant donné pouvoir à Catherine BOUTTÉ, Lionel BAPTISTE, Dominique GUERIN étant absents, André LAURENT, Mariam DEDEKEN étant excusés.

Le débat d'orientations budgétaires qui s'est déroulé lors de la réunion du 4 mars 2025 a permis de dégager les grandes lignes du projet de budget primitif 2025 proposé ce jour.

Le budget primitif 2025 a été établi selon les dispositions de la nomenclature budgétaire et comptable M57. Les dépenses et les recettes, en fonctionnement et en investissement, sont équilibrées et détaillées dans la maquette budgétaire et le rapport de présentation annexés à la présente délibération.

Le budget s'établit comme suit :

Section de fonctionnement équilibrée à 110 954 288 €

Section d'investissement équilibrée à 34 238 032 €

Conformément aux possibilités offertes par la nomenclature M57, il est proposé au Conseil municipal de déléguer à Monsieur le Maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section.

Monsieur le Maire informera les membres du Conseil municipal de ces mouvements lors de la plus proche séance.

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 2311-1 et suivants,

Vu le règlement budgétaire et financier approuvé par délibération VA_DEL2022_200 du 15 décembre 2022,

Après avis de la Commission Plénière du jeudi 20 mars 2025, Il est proposé aux membres du conseil :

- d'adopter le budget primitif pour l'exercice 2025 ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à effectuer les mouvements de crédits, tant en fonctionnement qu'en investissement, de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section, à l'exclusion des dépenses de personnel.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité des présents et des représentés cette proposition, Claudine REGULSKI, Catherine BOUTTÉ, Pauline SEGARD, Fabien DELECROIX, Antoine MARSZALEK, Innocent ZONGO, Florence BARISEAU, Violette SALANON, Vincent LOISEAU, Hélène HARDY s'étant abstenus.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre tous les membres présents.

Le secrétaire,
Victor BURETTE

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Gérard CAUDRON

Extrait de la présente délibération a été affiché le vendredi 4 avril 2025 à la porte de la mairie et publié sur le site internet de la ville, en exécution des dispositions des articles L.2121-25 et R.2121-11 du code général des collectivités territoriales

ID télétransmission : 059-215900930018-20250401-210215A-DE-1-1
Date AR Préfecture : jeudi 3 avril 2025



Conseil municipal du mardi 1er avril 2025

Budget primitif 2025

Rapport de présentation



Introduction	- 1 -
A. Répartition des recettes réelles de fonctionnement au BP 2025	- 4 -
B. Les recettes de fonctionnement par chapitre	- 4 -
1 Chapitre 73 – Impôts et taxes : 77 M€ (+ 1,8 %)	- 4 -
A. Fiscalité directe locale : 47,8 M€	- 4 -
B. Autres recettes fiscales : 29,2 M€	- 6 -
2. Chapitre 74 – Dotations, subventions et participations : 27,4 M€ (+ 4.3%).....	- 7 -
3. Les autres recettes de fonctionnement : 6,3 M€.....	- 9 -
4. Total des recettes réelles de fonctionnement	- 10 -
C. Répartition des dépenses réelles de fonctionnement aux BP 2024 et 2025.....	- 11 -
D. Les dépenses de fonctionnement par chapitre	- 12 -
1 – Les charges à caractère général : 22,7 M€ (- 5,3%)	- 12 -
2. Les charges de personnel : 66,4M€ (+ 6,7 %).....	- 14 -
3. Les autres charges de gestion courante : 12,60 M€ (- 2,3 %).....	- 15 -
4. Les autres dépenses de fonctionnement : 1,12 M€ (-8.9 %).....	- 17 -
C. Synthèse de la section de fonctionnement.....	- 18 -
D. L'autofinancement	- 19 -
II. La section d'investissement	- 19 -
A. Les recettes propres.....	- 19 -
1. Fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA)	- 19 -
2. Subventions	- 20 -
3. Cessions.....	- 20 -
B. Les remboursements d'emprunts et la participation AFL	- 20 -
C. Les opérations financières équilibrées en recettes et dépenses	- 20 -
D. Les financements disponibles pour les opérations d'équipement.....	- 21 -
E. Les dépenses d'équipement	- 21 -
F. Les recettes d'emprunts et le financement de l'investissement	- 22 -
G. La dette.....	- 23 -
ANNEXES	- 24 -
DETAIL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT 2025.....	- 24 -
1- Récapitulatif des dépenses d'équipement (hors travaux)	- 24 -
2- Récapitulatif des travaux par domaine	- 25 -
3- Détail des travaux par domaine.....	- 26 -

Introduction

Le débat d'orientation budgétaire s'est déroulé le 4 mars dernier. Il a permis de dresser les grands traits de l'environnement dans lequel s'inscrivent les prévisions de recettes et de dépenses de la ville pour l'exercice 2025.

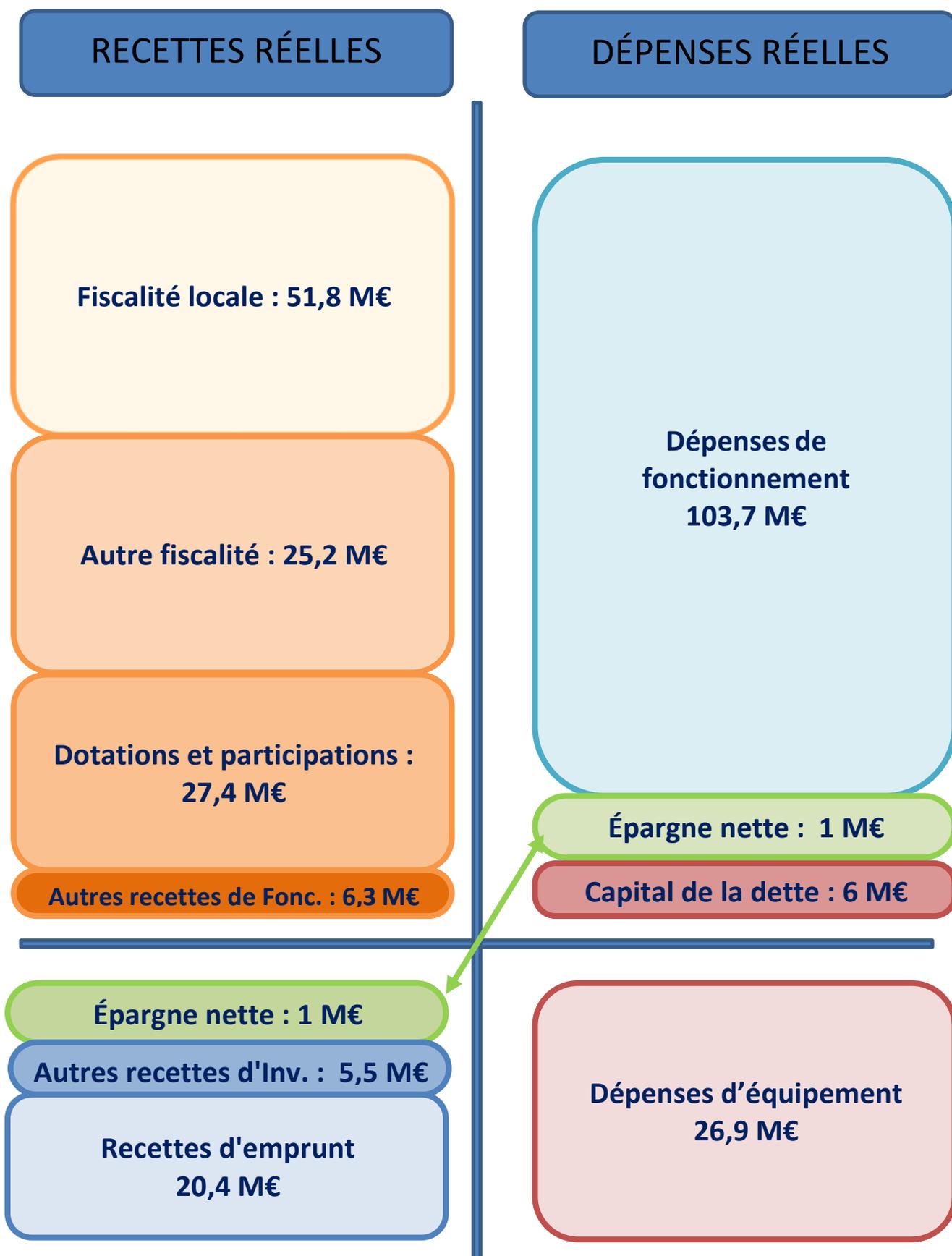
Dans un contexte international marqué par l'incertitude économique et géopolitique, et un environnement national complexe, les collectivités locales doivent composer avec des contraintes budgétaires de plus en plus fortes. La loi de finances, votée tardivement cette année, a ajouté un facteur d'instabilité pour élaborer le budget primitif, rendant l'exercice encore plus exigeant. La confection budgétaire devient un exercice délicat tant pour l'évaluation des dépenses et des recettes, les marges de manœuvre étant très limitées.

Malgré ces défis, Villeneuve d'Ascq a su construire un budget équilibré, tant en fonctionnement qu'en investissement tout en conservant son autofinancement. Cet équilibre permet de garantir :

- Le maintien des politiques publiques prioritaires que sont la ville nature et nourricière, la ville solidaire avec un haut niveau de service public
- La poursuite d'un programme pluriannuel d'investissement de rénovation et de modernisation du patrimoine

Ainsi, la Ville poursuit ses engagements avec une gestion financière rigoureuse et responsable.

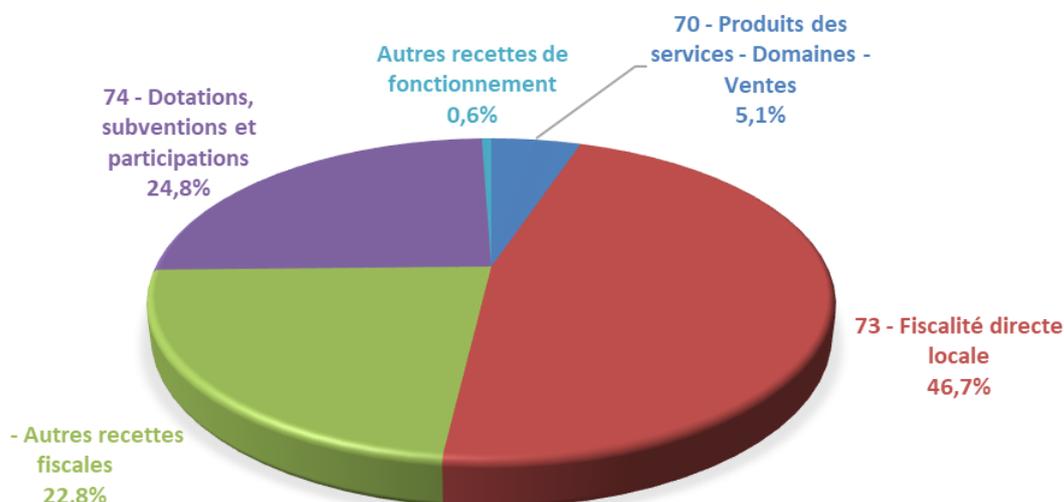
Schéma de l'équilibre global du budget – Opérations réelles



I. La section de fonctionnement

DEPENSES	BP 2024	BP 2025	Évolution
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	24 023 834,00	22 745 000,00	-5,32%
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	62 300 000,00	66 486 000,00	6,72%
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS	800 000,00	800 000,00	0,00%
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	12 898 511,00	12 605 892,00	-2,27%
Total des dépenses de gestion courante	100 022 345	102 636 892	2,61%
66 CHARGES FINANCIERES	990 000	1 000 000	1,01%
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	45 000	55 000	22,22%
68 DOTATION AUX PROVISIONS	200 000	70 000	-65,00%
Total des dépenses réelles de fonctionnement	101 257 345	103 761 892	2,47%
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	4 304 601	4 442 396	3,20%
042 OPERATIONS ORDRE DE SECTION A SECTION	2 700 000	2 750 000	1,85%
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	7 004 601	7 192 396	2,68%
Total des dépenses de fonctionnement	108 261 946	110 954 288	2,49%
RECETTES			
	BP 2024	BP 2025	Évolution
013 ATTENUATIONS DE CHARGES	385 000	120 500	-68,70%
70 PRODUITS DES SERVICES - DOMAINE - VENTES	5 395 477,00	5 698 380,00	5,61%
73 IMPOTS ET TAXES	25 244 125	25 268 338	0,10%
731 FISCALITE LOCALE	50 472 431	51 799 887	2,63%
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	26 335 266,00	27 466 853,00	4,30%
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	358 157,00	408 830,00	14,15%
Total des recettes de gestion courante	108 190 456	110 762 788	2,38%
76 PRODUITS FINANCIERS	1 500	1 500	0,00%
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	0	80 000	
Total des recettes réelles de fonctionnement	108 191 956	110 844 288	2,45%
042 OPERATIONS ORDRE DE SECTION A SECTION	69 999	110 000	57,15%
Total des recettes d'ordre de fonctionnement	69 999	110 000	57,15%
Total des recettes de fonctionnement	108 261 955	110 954 288	2,49%

A. Répartition des recettes réelles de fonctionnement au BP 2025



B. Les recettes de fonctionnement par chapitre

1 Chapitre 73 – Impôts et taxes : 77 M€ (+ 1,8 %)

Détail du chapitre 73 :

	Impôts et taxes	BP 2024	BP 2025	Evolut°
73111	Contributions directes	46 080 K€	47 809 K€	3,8%
732 (AC/DSC)	Attributions communautaires	24 517 K€	24 517 K€	0,0%
7351	Taxe sur l'électricité	1 384 K€	950 K€	-31,4%
7381	Taxe additionnelle sur les droits de mutation	2 293 K€	2 300 K€	0,3%
7368	Taxe sur la publicité	600 K€	630 K€	5,0%
73223	FPIC	725 K€	749 K€	3,3%
	Autres taxes	117 K€	112 K€	-4,2%
	TOTAL	75 717 K€	77 068 K€	1,8%

A. Fiscalité directe locale : 47,8 M€

Les éléments suivants ont été pris en compte pour déterminer les recettes de la fiscalité locale :

- La majoration de taxe d'habitation sur les résidences secondaires estimée à + 320 K€.
- La revalorisation légale des bases fiscales de 1,7% pour le foncier bâti, des locaux d'habitation, ainsi que sur la Taxe d'habitation des résidences secondaires (+ 1,9M€). Elle est plus faible qu'en 2022, 2023 et 2024.

historique du coefficient de revalorisation						
2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
2,20%	1,20%	0,20%	3,40%	7,10%	3,90%	1,70%

- Pour les locaux commerciaux, depuis la réforme des valeurs locatives des locaux professionnels entrée en application en 2017, l'actualisation annuelle tient compte de l'évolution tarifaire effective des baux de location par catégorie de locaux. Compte tenu des informations reçues la revalorisation moyenne est estimée à environ 1% (moins que celle des locaux d'habitation). En 2024, près de la moitié des bases de foncier bâti de la commune concerne des locaux à usage professionnel et commercial.
- Pour les locaux industriels, la méthode de calcul de la valeur locative foncière est la méthode dite comptable. Elle consiste à appliquer au prix de revient des locaux, réévalués selon leur date d'acquisition, des taux d'intérêts (de 4% ou 6%) qui varient selon la nature du bien. Les locaux industriels représentent 3,3% des recettes de foncier bâti, à Villeneuve d'Ascq, en 2024.
- Une évolution de notre base de taxe foncière est à prévoir. Les données récemment communiquées par les services fiscaux à l'occasion de l'organisation de la Commission Communale des Impôts Directes nous informent de la taxation à venir de plusieurs logements d'habitation achevés récemment (chemin de la mercerie, rue de la reconnaissance, rue de la mode notamment). Cela correspond à 160 nouveaux logements en 2025.

Evolution des bases :

	Bases connues au BP 2024	Bases de décembre 2024	Bases estimées en février 2025	Taux	Produits inscrits au BP 2025
THRS	2,9 M€	3,2 M€	3,3 M€	32,47%	1,1 M€
TFB	86,9 M€	87,4 M€	89,4 M€	50,67%	45,3 M€
TFNB	0,2 M€	0,2 M	0,2 M€	87,04%	0,2 M€
					46,6 M€

Il convient d'ajouter à la somme totale ci-dessus, les recettes de **majoration de THRS estimées à 320K€** ainsi que le montant de **0,9M€ qui correspond à l'application du coefficient correcteur.**

Le coefficient correcteur a été mis en place à la suite de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales et au transfert du taux départemental de la taxe foncière sur les propriétés bâties. L'objectif du coefficient correcteur est de neutraliser la réforme de la taxe d'habitation. Le coefficient correcteur est de 1,020297 pour Villeneuve d'Ascq.

B. Autres recettes fiscales : 29,2 M€

• **Fiscalité reversée par la MEL :**

L'attribution de compensation (AC) est un mécanisme de neutralisation des transferts de produit fiscal entre les communes et la Métropole européenne de Lille (MEL). Elle est modifiée des charges et produits transférés au titre des mouvements de compétences réalisés depuis 2002 entre la MEL et les communes membres, en tenant compte du rapport de la commission locale d'évaluation des transferts de charges (CLETC).

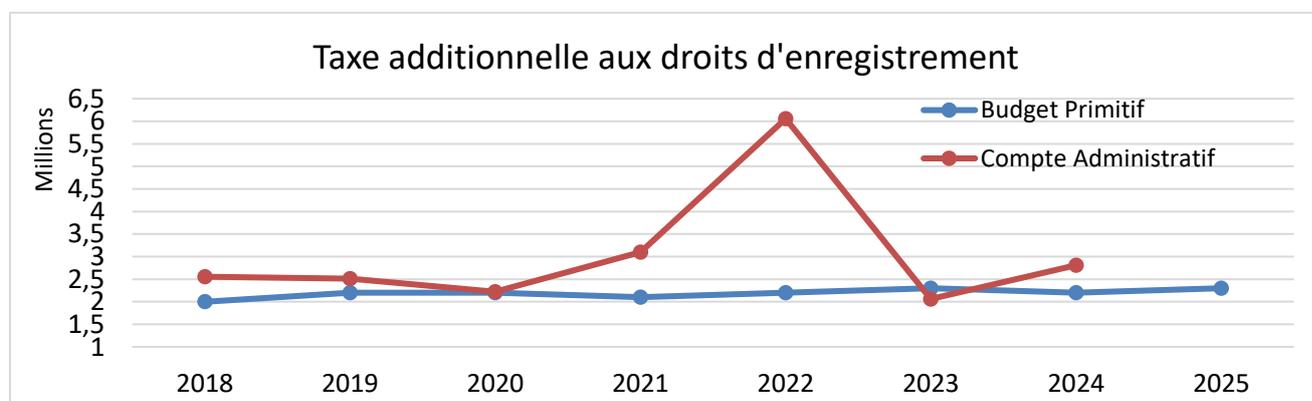
Son évolution reste stable. Par la délibération 24-C-0392 du 20 décembre 2024 la MEL a attribué une AC de 22 954 862 € au titre de 2025 soit le montant équivalent à 2024.

La dotation de solidarité communautaire (DSC) est également reprise pour son montant délibéré également le 20 décembre 2024 (24-C-0393) pour 1 562 290 €, montant identique à 2024.

Le montant de l'enveloppe globale pour le fonds de péréquation intercommunale (FPIC) reste identique. Il est donc inscrit 725 173 €.

- Pour la **taxe additionnelle aux droits de mutation**, une somme plus importante que prévue a été perçue en 2024, du fait de la baisse des taux d'intérêt et de l'inflation qui a permis une reprise des transactions immobilières. En 2022, les recettes ont de manière exceptionnelle augmenté suite à des opérations immobilières liées au centre commercial V2. (Voir le graphique ci-dessous).

La prévision pour 2025 est donc prudente mais ajustée à un montant de 2,3 M€ correspondant à une hausse de 100 K€ par rapport au prévisionnel 2024.



- Les autres recettes à caractère fiscal sont notamment :

- **la taxe sur la consommation finale d'électricité (TCFE)**, qui est prévue à **900 K€**. Pour mémoire, cette taxe est assise sur la consommation d'électricité et non sur le prix facturé d'électricité. Elle a été réformée par la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021.

L'harmonisation opérée à l'échelle nationale, s'était traduite en 2023 par un rattrapage des produits issus de cette taxe. En 2024, les recettes du CA provisoire sont établies à 983 K€. La proposition budgétaire 2025 se rapproche du montant encaissé au budget 2024.

- la **taxe sur la publicité** est estimée en baisse en raison de la modification du zonage dans le règlement local de publicité intercommunal entré en vigueur en juin 2022. Elle est inscrite à hauteur de **630 000 €**.
- la baisse de 5 000€ sur la partie « autres taxes » correspondant au remboursement de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères auprès de nos locataires, s'explique par un changement de nature comptable opéré à compter du 1^{er} janvier 2025.

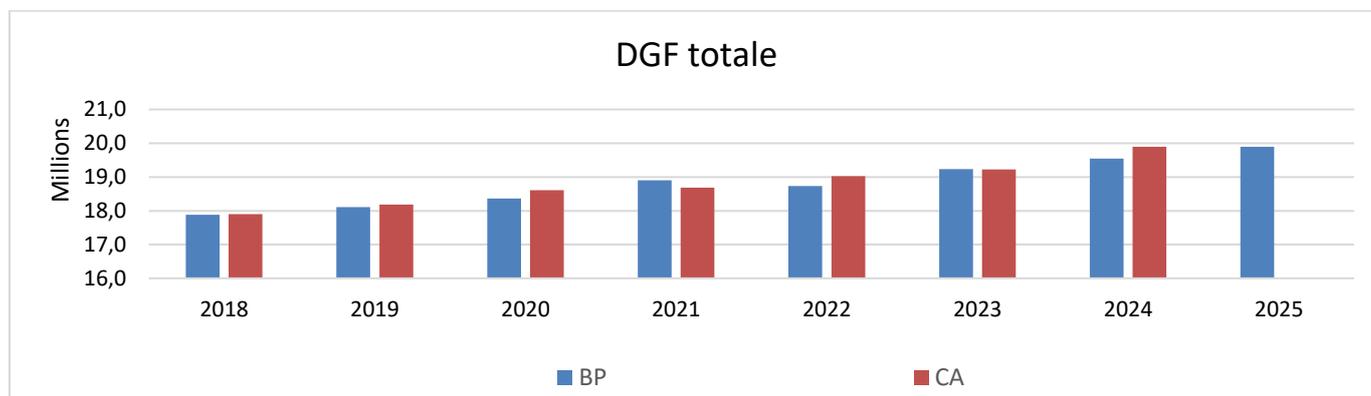
2. Chapitre 74 – Dotations, subventions et participations : 27,4 M€ (+ 4.3%)

Les composantes de la dotation globale de fonctionnement (DGF)¹

La loi n° 2025-127 du 14 février 2025 de finances pour 2025 prévoit une augmentation, de la dotation globale de fonctionnement (DGF) de 150 millions d'euros par rapport à 2024.

Cette hausse de la DGF sera accompagnée d'une augmentation de la dotation de solidarité urbaine (DSU, 140 millions d'euros), la dotation de solidarité rurale (DSR, 150 millions d'euros) et la dotation d'intercommunalité (90 millions d'euros).

En 2024, la hausse de la DGF avait permis de garantir une DGF stable ou en augmentation pour l'ensemble des collectivités sauf celles qui perdaient de la population. La hausse de la population enregistrée à Villeneuve d'Ascq en 2024, avait conduit à une augmentation du produit (+ 667 K€ par rapport à 2023).



✓ Dotation forfaitaire

L'écrêtement annuel permettant de financer l'augmentation de la péréquation ne sera pas appliqué cette année et le montant de la dotation forfaitaire devrait varier sous le seul effet de l'évolution du nombre d'habitants.

Le montant de la dotation forfaitaire 2025 est estimé à **7 953 468 €** (+0,6% par rapport au BP 2024).

¹ Estimations en attente des notifications potentiellement retardées par la DGCL du fait du vote tardif de la Loi de finances

✓ **Dotation de solidarité urbaine (DSU)**

La Ville bénéficie du dynamisme de la DSU. Toutefois, la part de majoration revenant à la ville dépendra de son rang et de son indice synthétique qui sera impacté par la réforme des indicateurs de richesse.

Une évolution similaire à celle de 2024 est envisagée.

Evolution de l'enveloppe en loi de finances :

2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
+110 M€	+ 90 M€	+ 90 M€	+ 90 M €	+ 95 M €	+ 90 M€	+ 140 M€	+ 140 M€

Le montant de la DSU 2025 à percevoir est donc estimé à **11 255 375 €** (+2,3 % par rapport au BP 2024).

✓ **Dotation nationale de péréquation (DNP)**

Elle a pour objectif d'atténuer les disparités de richesse fiscal entre les communes en fonction principalement de leur effort fiscal.

Pour l'année 2024, l'évaluation tenait compte d'un versement à nouveau de la part majoration, lequel, ajouté à la part principale, amenait à un total de **684 085 €**. Ce montant est repris au BP 2025.

Les autres éléments principaux du chapitre des dotations et subventions

• **Compensations fiscales**

La principale compensation concerne celle pour la réduction de 50 % des bases des locaux industriels décidée en 2021. Des compensations sont perçues en outre pour les exonérations des taxes sur le foncier bâti (contrats de ville, exonérations de longues durées pour les constructions neuves et logements sociaux) et le foncier non bâti (exonération partielle de terres agricoles).

En l'absence de notification des bases prévisionnelles 2025, compte tenu de l'évolution attendue des bases de la commune, il est prévu une compensation en légère hausse par rapport au CA 2024 :

En milliers d'euros	CA 2024		BP 2025
Compensation taxes foncières	1 602	Dont 1 367 024 € pour les locaux industriels	1 650
Compensation Impôt Spectacles	821	Montant figé	821
	2 423		2 471

• **Les autres recettes**

Elles sont principalement constituées des sommes obtenues en accompagnement des politiques menées par la ville dans les domaines de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, dont notamment les

versements de la CAF et du Département. Ces versements ont été plus importants que prévus du fait de la hausse des participations notamment pour les services des affaires scolaires et de la petite enfance.

Elles se répartissent ainsi :

En milliers d'euros	BP 2024	BP 2025
Accueil petite enfance	2 430,7	2 515,8
ALSH	344,3	491,9
Centres d'accueil et de loisirs	371,3	471,2
ALSH sportifs	50,0	70,0
Accompagnement à la scolarité	50,0	173,0
Centre de vacances	50,0	70,0
Autres	421,8	924,6
	3 718,1	4 716,5

3. Les autres recettes de fonctionnement : 6,3 M€

Leur montant total représente 5,7% des recettes de fonctionnement inscrites au budget (en hausse de 2,75%).

En milliers d'euros	BP 2021	BP 2022	BP2023	BP2024	BP 2025	Evolution
70 PRODUITS DES SERVICES ET DU DOMAINE	5 227,9	5 395,5	5 378,3	5 395,7	5 698,4	
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	339,2	358,2	537,6	358,1	408,8	
76 PRODUITS FINANCIERS	1,2	1,5	1,2	1,5	1,5	
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	50,0	0,0	0,0	0,0	80,0	
013 ATTÉNUATIONS DE CHARGES	284,0	385,0	415,0	385,0	120,5	
	5 902,3	6 140,1	6 332,1	6 140,3	6 309,2	2,75%

Elles se décomposent comme suit :

En ce qui concerne le chapitre 70 – produits des services et du domaine, les BP 2021 et 2022 tenaient compte des contraintes sanitaires et d'un moindre recours aux services de la ville par les habitants. Les prévisions 2025 sont basées sur une exécution de l'exercice 2024 dont les chiffres traduisent une meilleure fréquentation des secteurs liés à la petite enfance et la jeunesse :

Service Gestionnaire	BP 2024	BP 2025	% évolution
PETITE ENFANCE	804,5	949,4	18,0%
AFFAIRES SCOLAIRES ET RESTAURATION	1 254,2	1 359,7	8,4%
SPORTS	8,5	95,8	1027,1%
ECOLE DE MUSIQUE	0,0	84,0	
C L S H -CENTRES LOISIR SANS HEBERGEMENT	443,6	516,0	16,3%
CENTRES DE VACANCES	138,9	177,0	27,4%
C A L -CENTRES D'ACCUEIL & DE LOISIRS	649,6	675,9	4,0%
COMMANDE PUBLIQUE	48,4	61,4	27,0%
SECTEUR PRE-ADOS	16,9	21,2	25,5%

Une recette nouvelle apparaît au titre des sports du fait du changement de statut de l'ESBVA LM constituée en SCIC et donc redevable désormais d'une redevance pour l'utilisation du Palacium.

Il est prévu 84 000€ de recettes pour l'école municipale de musique dont 80 000€ au titre des inscriptions.

Au sein du chapitre 75 – autres produits de gestion courante, sont inscrits le revenu des immeubles pour un total de 375 115€ ainsi que la redevance du magazine de la Tribune et les éventuels remboursements des assurances suite aux sinistres.

Plusieurs sinistres ont été indemnisés en 2024, pour un montant total de 102 711€ (Maison de quartier Jacques Brel, salle Lahousse et la maison des droits de l'homme notamment).

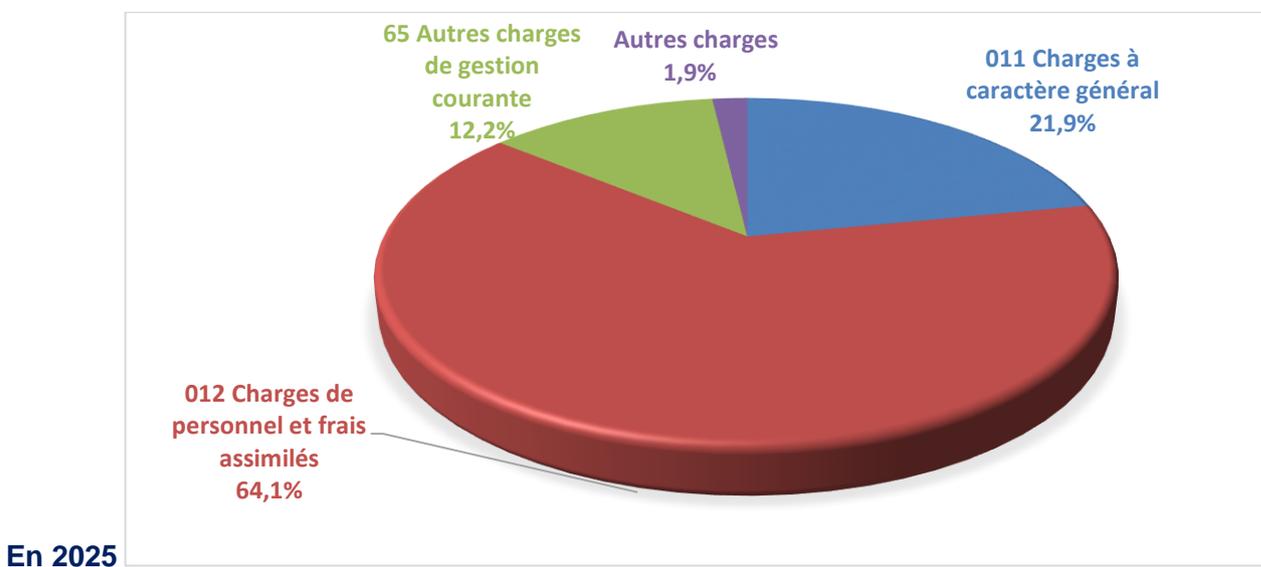
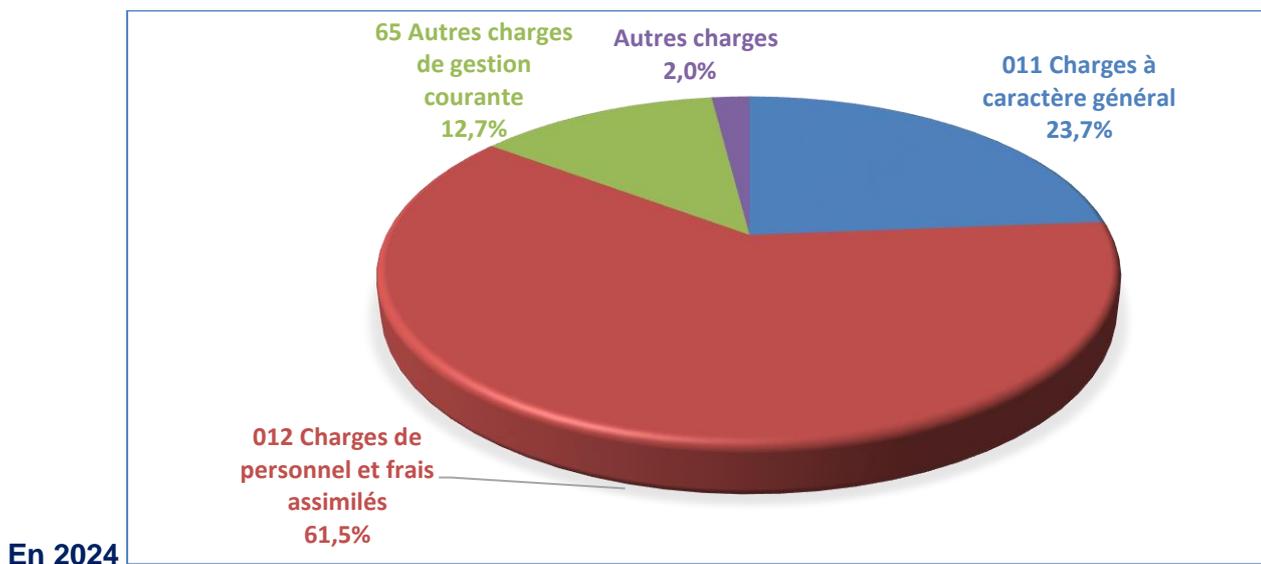
Dans les atténuations de charges, chapitre 013, sont compris les remboursements sur charges de personnel. Ce chapitre est en baisse suite à un changement de nature comptable pour les CUI.

4. Total des recettes réelles de fonctionnement

Ce total s'élève à 110 844 287 €, en augmentation de 2,5 % par rapport au BP 2024.



C. Répartition des dépenses réelles de fonctionnement aux BP 2024 et 2025

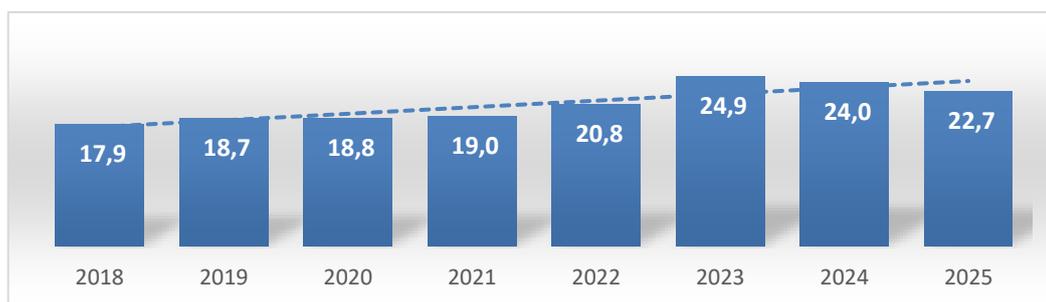


D. Les dépenses de fonctionnement par chapitre

Les dépenses globales connaissent une augmentation de 2,5% qui masque en réalité des disparités importantes. D'un côté les dépenses de personnel connaissent une hausse, reflet de l'engagement de la Ville pour assurer un service public de qualité et répondre aux besoins croissants de la population. De l'autre les charges à caractère général ont baissé grâce à une gestion plus efficiente, permettant de conserver nos ressources et d'assurer le soutien à nos associations.

1 – Les charges à caractère général : 22,7 M€ (- 5,3%)

Elles ont diminué de 1,3 M€ cette année, grâce à un effort de gestion rigoureux et une optimisation des ressources.



Les évolutions, par service, sont les suivantes :

Libellé Service Gestionnaire	BP 2024	Compte administratif provisoire 2024	BP 2025	% évolution
PROMOTION SANTE	17,0	25,1	44,7	162,6%
CIMETIERES	5,0	5,2	8,7	74,0%
SPORTS	146,4	170,8	228,3	55,9%
LOGEMENT	1,5	2,4	2,1	42,0%
EQUIPE PONT DE BOIS MQ J. BREL	38,6	34,7	53,6	38,9%
SECTEUR PRE-ADOS	101,0	80,3	136,7	35,3%
FINANCES	75,0	32,1	95,7	27,5%
C H S	64,9	47,6	82,4	27,0%
LA TRIBUNE	123,0	122,8	150,0	22,0%
PROPRETE	854,5	835,8	1 040,5	21,8%
DOCUMENTATION ET ARCHIVES	95,0	129,7	111,6	17,5%
DEVELOPPEMENT URBAIN	137,5	68,2	159,6	16,0%
MAISON DES GENÊTS	134,6	107,9	154,2	14,5%
CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL	675,8	456,1	740,5	9,6%
COMMANDE PUBLIQUE	595,9	461,6	641,9	7,7%
SECRETARIAT DES ASSEMBLEES	8,0	7,0	8,6	7,5%
INFORMATIQUE	883,7	813,1	942,8	6,7%
JURIDIQUE ASSURANCES	339,2	347,9	349,6	3,1%
CULTURE	794,5	751,4	816,9	2,8%
PETITE ENFANCE	374,8	335,0	382,2	2,0%

Libellé Service Gestionnaire	BP 2024	Compte administratif provisoire 2024	BP 2025	% évolution
AFFAIRES SCOLAIRES ET RESTAURATION	2 256,4	2 201,8	2 294,5	1,7%
C L S H -CENTRES LOISIRS SANS HEBERGEMENT	414,5	387,9	417,9	0,8%
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	7,7	6,0	7,7	0,0%
DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE	7,0	0,0	7,0	0,0%
LA MEDIATHEQUE	204,9	196,1	204,9	0,0%
MUNICIPALITE	12,0	11,2	12,0	0,0%
CREDITS DELEGUES SERVICE ACHATS	270,1	248,9	269,6	-0,2%
PISCINES	141,0	120,0	140,5	-0,4%
C A L -CENTRES D'ACCUEIL & DE LOISIRS	296,7	292,4	294,5	-0,8%
CENTRES DE VACANCES	441,9	426,0	437,8	-0,9%
ESPACES VERTS	2 159,6	2 152,7	2 136,1	-1,1%
RELATIONS INTERNATIONALES	7,1	3,6	7,0	-1,2%
SERVICE DES MOYENS GENERAUX	99,8	96,0	98,5	-1,3%
VOIRIE	546,0	530,5	532,0	-2,6%
ENVIRONNEMENT DEVELOPPEMENT DURABLE	195,3	138,1	187,5	-4,0%
GARAGE	498,7	421,1	476,9	-4,4%
ALSH CENTRES SPORTIFS	155,5	129,2	144,6	-7,0%
SERVICE MUNICIPAL DES AINES	390,9	380,2	363,2	-7,1%
PATRIMOINE BATI	1 558,9	1 362,5	1 448,1	-7,1%
HANDICAP ACCESSIBILITE	10,0	7,1	9,1	-8,5%
VIE ASSOCIATIVE	41,1	34,8	37,6	-8,6%
PROTOCOLE & MANIFESTATIONS	146,3	115,2	132,7	-9,3%
ECLAIRAGE PUBLIC	1 682,3	1 966,5	1 521,6	-9,6%
ETAT CIVIL	20,8	6,0	18,4	-11,5%
FERME DU HERON - EDUCATION ENVIRONNEMENT	175,4	92,1	150,9	-14,0%
LOCATIONS IMMOBILIERES	131,0	100,9	111,0	-15,3%
HYGIENE & SECURITE	60,8	51,7	50,4	-17,1%
IMPRIMERIE CREDITS DELEGUES ACHATS	50,0	48,8	40,0	-20,0%
INFORMATION - COMMUNICATION -	144,5	104,2	114,7	-20,6%
POLICE MUNICIPALE	49,8	37,5	39,4	-21,0%
FLUIDES DPB	5 898,5	3 575,7	4 550,0	-22,9%
FORMATION	330,8	164,1	236,8	-28,4%
PREVENTION MEDIATION URBAINE	13,9	6,6	9,4	-32,4%
IMPRIMERIE	66,8	37,6	44,0	-34,1%
PERSONNEL TITULAIRE	70,4	27,3	43,4	-38,4%
ELECTIONS	1,8	0,0	1,1	-38,9%
ECOLE DE MUSIQUE	0,0	0,0	4,2	
TOTAL GENERAL	24 023,8	20 314,9	22 745,0	

- Une gestion optimisée pour réduire les coûts énergétiques.

La baisse des coûts énergétiques résulte de deux leviers majeurs : la mise en place d'un nouveau marché de fourniture d'électricité, ayant permis une diminution du prix unitaire, et un marché de performance énergétique, dont les actions engagées ont contribué à une réduction des consommations. Ces évolutions combinées génèrent des économies significatives et des crédits en diminution de 1,5 M€.

- Des dépenses toujours impactées par l'inflation et à une augmentation de la fréquentation.

L'inflation, notamment sur les denrées alimentaires et le coût des transports, pèse sur les dépenses. En effet, l'augmentation des produits alimentaires pour les cantines et les coûts de transport impactent directement les budgets des affaires scolaires, sport et le secteur pré-ado. De plus, la fréquentation accrue des activités génère des coûts supplémentaires, en plus des activités nouvelles déployées.

- Des dépenses engagées pour un cadre de vie amélioré et des services toujours plus dynamiques.

Les dépenses consacrées à la propreté urbaine traduisent l'engagement de la collectivité en faveur d'un cadre de vie agréable et sécurisé pour tous. Ainsi les nouveaux marchés passés en 2024 viennent renforcer les actions des prestations de nettoyage (+ 186k€) incluant, pour partie, des clauses d'insertion.

L'entretien des infrastructures existantes n'est pas en reste puisque l'augmentation (+ 64k€) du budget du centre technique municipal est essentiellement fléchée sur l'entretien préventif de nos toitures.

L'externalisation de la salle serveur de la Ville par le service informatique (+59k€) représente un coût locatif stratégique pour garantir la gestion optimale des données et des systèmes d'informations

Les dépenses liées à la distribution de La Tribune (+ 30k€) témoignent du dynamisme de la collectivité face à l'expansion des nouveaux quartiers : Maillerie, Montalembert, résidences universitaires avec une distribution augmentée à plus de 1 000 foyers par mois.

Le service de la promotion de la santé mènera deux nouvelles actions dans le cadre de la politique de la ville (+ 30k€) :

- « Mobile active Santé », avec l'Institut Pasteur, qui promeut la mobilité douce et des habitudes de vie saines tout en valorisant le cadre de vie,
- « Défi Sport Santé » qui renforce le lien parents-enfants favorisant la socialisation dans un collectif et le développement de l'enfant.

Ainsi, ces dépenses, bien que liées à des enjeux opérationnels, renforcent la dynamique des services publics en garantissant une gestion moderne, sécurisée et proche des besoins des citoyens. Elles assurent non seulement un service de qualité mais également une adaptation continue aux évolutions du territoire et des attentes des usagers.

2. Les charges de personnel : 66,4M€ (+ 6,7 %)

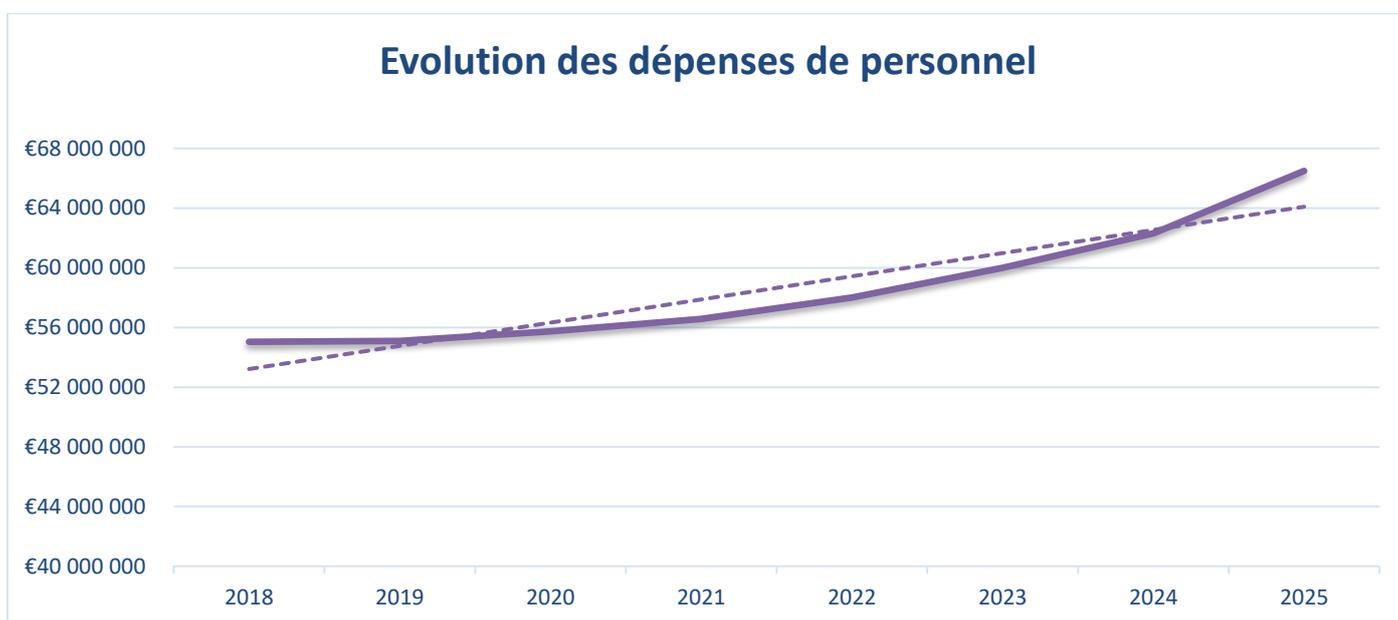
Entre les budgets 2024 et 2025, les dépenses de personnel augmentent de 6,7% soit une hausse de 4,1 millions d'euros. Toutefois cette évolution doit être nuancée par l'ajout, au budget supplémentaire 2024, d'une enveloppe de 1,7 million d'euros. Ainsi, si l'on prend en compte cette réévaluation, le montant réellement exécuté en 2024 s'élève à 64 millions, ce qui réduit la hausse apparente entre 2024 et 2025 à 2,4 millions (+ 3,88%).

Les mesures qui auront une incidence sur le budget 2025 résultent d'un effet cumulatif de diverses mesures nationales et locales :

- Revalorisation du RIFSEEP en année pleine
- Modification du régime indemnitaire de la Police Municipale à compter du 1^{er} juillet 2025.
- La reprise en régie de l'école de musique.
- L'impact des nouvelles dispositions règlementaires (fin du dégrèvement du point Urssaf, augmentation du point CNRACL).

2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	écart 2024/2025	%
55 036 K€	55 085 K€	55 725 K€	56 560 K€	58 000 K€	60 000 K€	62 300 K€	66 486 K€	4 186 K€	6,7

Le tableau ci-dessous indique le montant du chapitre 012 depuis l'année 2018 :



3. Les autres charges de gestion courante : 12,60 M€ (- 2,3 %)

Comme indiqué en introduction, les dépenses des autres charges de gestion courante intègrent, à partir de cette année, une bonne partie des anciennes charges exceptionnelles compte tenu de l'application de l'instruction budgétaire et comptable M57.

Les inscriptions par nature de dépenses :

Autres charges de gestion courante (en milliers d'euros)	BP 2021	BP 2022	BP 2023	BP 2024	BP 2025	Evolution
Indemnités et frais des maires, adjoints et conseillers	568	568	568	570	600	5,3%
Contribution aux organismes de regroupement	55	50	54	62	62	0,0%
Subvention au CCAS	3 173	3 195	3 629	3 814	3 973	4,2%
Subvention de fonctionnement aux organismes publics	98	98	112	123	123	0,0%
Subvention de fonctionnement aux associations et SCIC	7 057	7 337	7 208	7 290	6 689	- 8,2%
Autres contributions	848	842	850	925	1 030	11,4%
Autres (bourses, prix, droits d'utilisation ...)			90	114	128	12,3%
	11 799	12 091	12 510	12 898	12 605	- 2,3%

a) Les subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes

Le secteur associatif contribue à l'action municipale et participe de manière importante à la qualité de vie de la population villeneuvoise. La Ville réaffirme son soutien au secteur associatif à l'occasion de ce budget et son choix de maintenir les principales enveloppes de subventions destinées à accompagner les politiques municipales, telles que reprises dans le tableau ci-dessous :

En Milliers d'euros	BP 2022	BP 2023	BP 2024	BP 2025	Evolution 2025/2024
Culture et médiathèque	1 763,2	1 653,5	1616,8	1061	- 34,4%
Sports	1 185,8	1 150,8	1200,8	1290,8	7,5%
Centres sociaux	1 066,6	1 021,6	1072,1	1072,1	0,0%
Enseignement	892,5	921,4	986,1	1103	11,9%
Développement éco.	825,2	801,8	785,4	771,2	- 1,8%
Petite enfance	277,4	277,4	306,8	297,4	- 3,1%
Jeunesse	266,8	266,8	266,8	266,8	0,0%
Logement	185,1	98,1	103	103	0,0%
Autres politiques publiques	277,7	448,3	472,6	299,3	- 36,7%

Les subventions de soutien aux associations sont stables. Quelques évolutions sont à signaler :

- Les subventions « culture et médiathèque » diminuent essentiellement par la baisse de la subvention de l'office de Tourisme (subventionné pour son fonctionnement 3 mois en 2025) ainsi que l'arrêt de la subvention versée auprès de l'EMVA (130k€ en 2024).
- Les subventions dans le domaine de l'enseignement augmentent en raison des subventions versées aux écoles privées (hausse de la fréquentation).
- Diverses aides publiques ont été réajustées en fonction de celles versées en 2024.

b) La subvention au CCAS

	BP 2021	BP 2022	BP 2023	BP 2024	BP 2025
CCAS	3 172 978 €	3 195 115 €	3 628 554 €	3 813 569 €	3 973 153 €

La subvention au CCAS présentée ci-dessus est hors programme de réussite éducative, elle est supérieure de 159 000 € à celle du BP 2024, soit plus 4%.

Cette augmentation s'explique par

- La forte augmentation du coût du marché de portage de repas +55 000 €
- Le transfert sur le budget du CCAS de plusieurs agents souvent liés à des reconversions professionnelles + 61 500 €.

4. Les autres dépenses de fonctionnement : 1,12 M€ (- 8.9 %)

a) Les frais financiers

BP 2018	BP 2019	BP 2020	BP 2021	BP 2022	BP 2023	BP 2024	BP 2025
958 000 €	888 000 €	768 000 €	725 000 €	640 000 €	910 000 €	990 000 €	1 000 000 €

Depuis juin 2024, la Banque Centrale Européenne a initié une baisse progressive de ses taux directeurs pour soutenir l'économie face à une inflation maîtrisée. Après une première réduction de 0,25 point en juin, d'autres baisses ont suivi en septembre, octobre et janvier 2025, ramenant ce taux à 2,75%. Cette politique vise à relancer l'activité économique dans un contexte de croissance modérée.

Nos frais n'augmentent pas en raison des taux d'intérêts, mais en raison des nouveaux contrats que nous avons contractés, dans le cadre d'une gestion saine et maîtrisée de notre dette. Chaque engagement financier est pris avec rigueur pour soutenir notre développement tout en optimisant notre structure de financement. Ainsi la hausse constatée résulte principalement du volume des financements souscrits et non d'une augmentation du coût de l'argent.

b) Les reversements de recettes

Ils concernent l'application du protocole entre la MEL et la ville, signé en 2013, sur le stade Pierre Mauroy. Ce protocole prévoit le reversement d'une partie de la taxe foncière, pour un montant estimé à **600 000 €** au titre de 2025, et le reversement d'une partie de la taxe sur les spectacles, pour un montant estimé de **200 000 €**.

c) Les charges exceptionnelles

BP 2018	BP 2019	BP 2020	BP 2021	BP 2022	BP 2023	BP 2024	BP 2025
141 451 €	134 028 €	131 678 €	128 320 €	179 580 €	45 000 €	45 000 €	70 000 €

Comme évoqué à d'autres reprises, le passage à l'instruction M57 implique le transfert d'une grande partie des charges exceptionnelles vers le chapitre 65 – autres charges de gestion courante, ce qui explique la différence de montant entre 2022 et 2023.

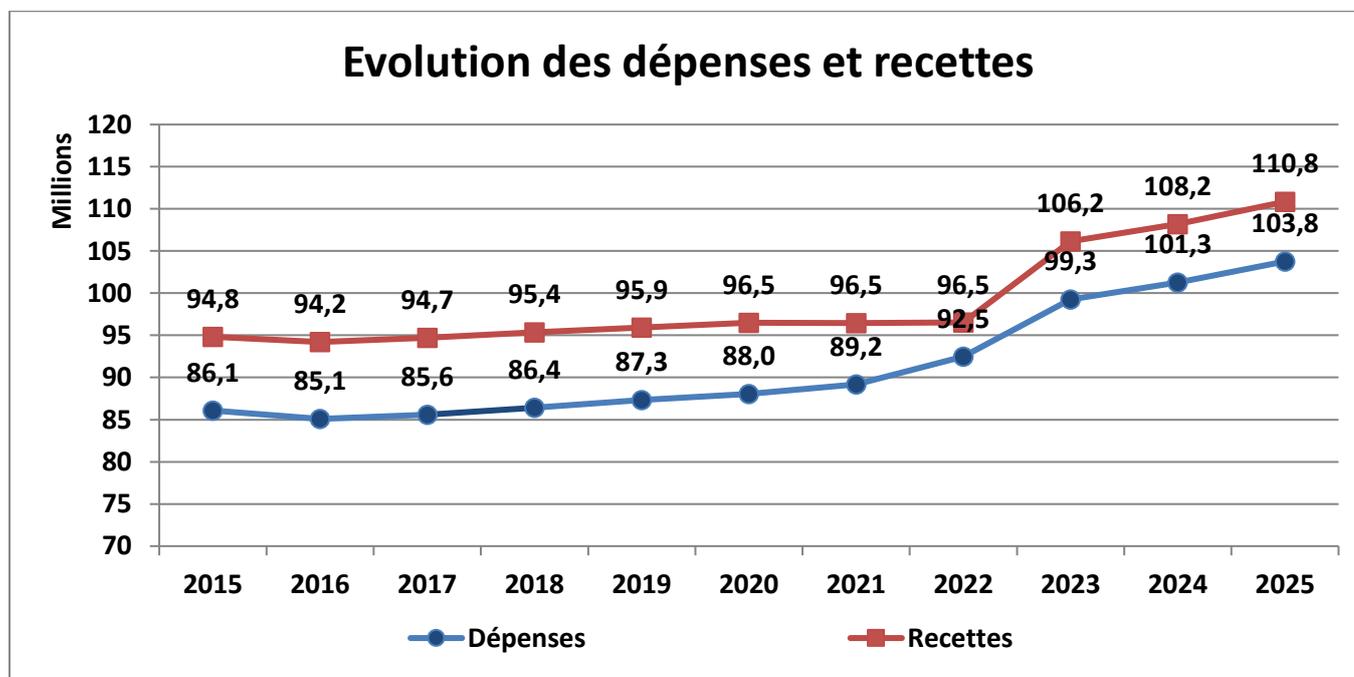
Les 70 000 € ci-dessus représentent l'estimation des crédits nécessaires pour les annulations de titres sur exercices antérieurs.

d) Dotation aux provisions

Conformément à la réglementation en vigueur, une provision doit être constituée dès qu'apparaît un risque susceptible de conduire la collectivité à verser une somme d'argent significative. La provision doit être constituée, entre autres, lorsque le recouvrement des restes à recouvrer sur compte de tiers est compromis.

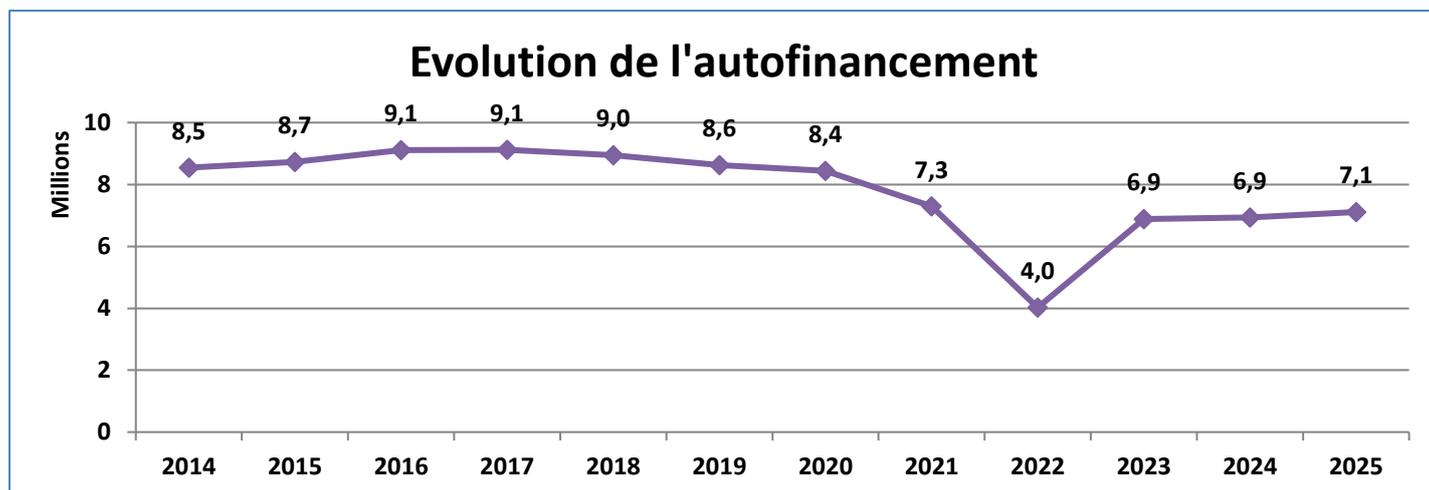
Au regard d'éventuels contentieux les crédits s'élèvent à 70 000 €.

C. Synthèse de la section de fonctionnement



D. L'autofinancement

L'autofinancement, entendu comme la différence entre les recettes réelles et les dépenses réelles de fonctionnement, est prévu dans ce budget à 7 082 396 €, soit 6,4% des recettes réelles de fonctionnement. Ce ratio est identique à 2024.



II. La section d'investissement

A. Les recettes propres

1. Fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA)

Pour mémoire, le traitement automatisé du FCTVA, a été mis en place par la loi de finances pour 2021. La commune perçoit le FCTVA l'année suivant la réalisation des dépenses d'équipement (régime N+1).

Plusieurs articles comptables sont de nouveaux éligibles au calcul du FCTVA, pour les dépenses effectuées à compter du 1^{er} janvier 2024, notamment : le compte 2128 – Autres agencements et aménagements ; les comptes 21728 – Autres agencements et aménagements et 2312 – agencement et aménagement de voirie.

De ce fait et pour tenir compte des quelques retraitements effectués par la Préfecture, l'estimation du FCTVA pour 2025, d'après les dépenses d'équipement éligibles mandatées en 2024, est de **2 968 995 €** (contre 2 143 000 € au BP 2024).

2. Subventions

Les subventions notifiées et non inscrites en 2024 sont ouvertes au budget pour un montant total de **2 265 407,59 €**.

Projets	financeurs	montant
Rose des Vents	État / Région CPER et fonds vert	1 554 227 €
Rose des Vents	Département PTS	125 000 €
Rose des Vents	MEL (solde)	298 €
CNB - chaufferie biomasse	Etat DSIL	150 000 €
CNB - chaufferie biomasse	MEL	130 751 €
éclairage public	MEL	19 024 €
Maternelle Taine	Etat DPV	283 333 €
église Saint Pierre - Flers bourg	paroisse- participation	2 774 €
	TOTAL	2 265 408 €

3. Cessions

Les recettes liées aux cessions immobilières et mobilières sont estimées à **304 895€** en 2025.

	objet de la cession	montant
immobilières	56 rue de Lille	180 000 €
	terrain rue Mercouri	1 215 €
	parcelle rue Colbert	112 740 €
	rue de Babylone	5 940 €
sous-total		299 895 €
mobilières	balayeuse	5 000 €
	total des cessions	304 895 €

B. Les remboursements d'emprunts et la participation AFL

Le remboursement en capital de la dette en 2024 est de 5 950 000€ et la participation à l'AFL s'élève à 123 000 €.

C. Les opérations financières équilibrées en recettes et dépenses

Comme chaque année, le budget prévoit les opérations suivantes, sans impact sur l'équilibre puisqu'inscrites en dépenses et en recettes :

- Une avance de trésorerie à la mission locale (160k€) et du CCAS (600k€) : 760 000 €
- Les ouvertures liées aux dépôts et cautionnements à verser ou à percevoir : 4 000 €
- Des travaux d'apurement de l'actif (opérations d'ordre) : 350 000 €.

D. Les financements disponibles pour les opérations d'équipement

	Autofinancement	7 082 396 €
+	Recettes propres	5 539 298 €
-	Remboursements d'emprunts	6 073 000 €
=		6 548 694 €

E. Les dépenses d'équipement

Prenant en compte :

- les besoins d'investissement de la ville pour assurer son développement et sa place dans la métropole lilloise,
- le recours à l'emprunt,

Le budget 2025 est bâti, comme annoncé lors du débat d'orientation budgétaire, sur la poursuite d'un effort d'investissement soutenu engagé par la commune.

Après les derniers arbitrages, les dépenses d'équipement proposées s'élèvent ainsi à un montant de 26,9 M€.

	BP 2022	BP 2023	BP 2024	BP 2025
Dépenses d'équipement	24,9M€	25M€	27,6M€	26,9M€

L'ensemble de ces dépenses est détaillé en annexe du présent document.

(en milliers d'euros)	2022	2023	2024	2025
Délibérations opérations/programmes	14 902	12 612	14 537	17 158
Autres opérations d'investissement	3 563	4 837	5 097	1 883
Besoins patrimoniaux	3 892	4 071	5 188	4 089
Travaux d'aménagement	555	727	619	1 034
Total travaux	22 912	22 247	25 441	24 164
Enveloppes (matériels et autres)	2 034	2 741	2 167	2 781
Total global	24 946	24 988	27 608	26 945

Afin de permettre un meilleur suivi de certains projets, la section d'investissement est proposée au vote par opérations/programmes pour un montant de **17 158 000 €**.

Opérations/Programmes	Budget 2025
201601 - PROJET CENTRE VILLE	979 000
201607- QUARTIER ANNAPPES	180 000
201610 - VIDÉO PROTECTION	570 000
201612 - ÉGLISE DE FLERS BOURG	217 000
201614- REAMENAGEMENT CNB	1 020 000
201901 - ROSE DES VENTS	5 235 000
202102 - FOS TENNIS	1 300 000
202201 - TRANSITION ENERGETIQUE	180 000
202202 - MUSEE DES MOULINS	245 000
202301- QUARTIER RESIDENCE	235 000
202302 - QUARTIER DU TRIOLO	165 000
202401 - GS CHOPIN	100 000
202403 - MAISON DE SANTE M.BRES	2 360 000
202501- VEGETALISATION	900 000
202502- TERRAINS SYNTHETIQUES	2 480 000
202503- GROUPE SCOLAIRE CEZANNE	200 000
Delib prog- ECLAIRAGE PUBLIC	392 000
Delib prog- POLE MULTIMODAL DE MONS	100 000
Delib prog- AD AP	300 000
TOTAL	17 158 000

Par ailleurs il convient de préciser que les crédits de rénovation de l'éclairage public intègrent une enveloppe spécifique pour le remplacement des points lumineux énergivores.

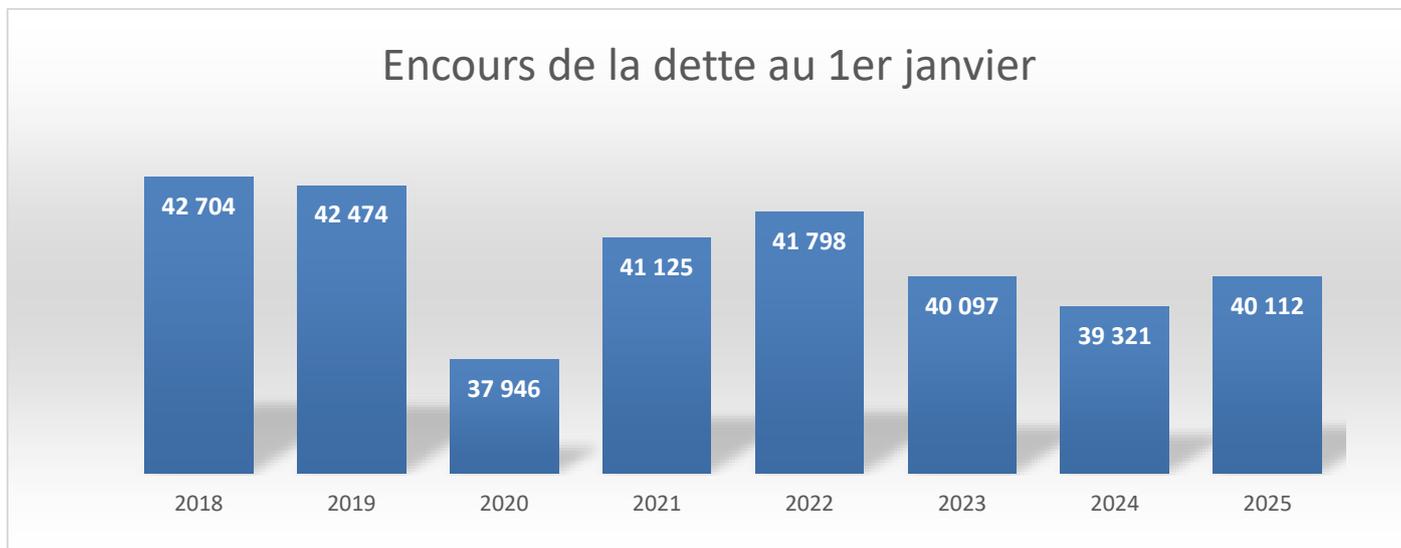
F. Les recettes d'emprunts et le financement de l'investissement

Le financement par emprunt nécessaire à l'équilibre du budget est de :

Dépenses d'équipement inscrites :	26 945 032 €
- Financements disponibles :	<u>6 548 694 €</u>
=	20 396 338 €

G. La dette

L'encours de dette, au 1er janvier 2025, s'élève à 40 112 408 €.



ANNEXES

DETAIL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT 2025

1- Récapitulatif des dépenses d'équipement (hors travaux)

	BUDGET 2025
Subvention d'investissement	28 300
Achat de terrains et bâtiments	100 000
Insertions	20 000
Sous-total	148 300
Informatique	755 670
Matériel et outillage	544 642
Mobilier scolaire	20 000
Mobilier bureau	75 000
Electroménager professionnel	321 360
Véhicules	138 000
Vélos	64 500
Sous-total	1 919 172
Culture (œuvres)	23 560
Asnapio (meublement maisons avec reconstitutions historiques)	6 000
Ecole de musique (instruments)	40 000
FIPH	55 000
SHS amélioration Condition Travail (dont 18,6K€ dispositifs travailleurs isolés)	50 000
Défibrillateurs	91 000
Sous-total achats spécifiques	265 560
Culture/protocole (scène)	82 000
Médiathèque (rayonnage)	150 000
Accueil (poubelles de tri HDV/Concorde)	10 000
Engin espaces verts	61 000
Développement durable (bacs potagers)	25 000
Achats exceptionnels (1 utilitaire mini-benne BERLINGO 40K€; 1 petit utilitaire GOUPIL 40K€, 1 mini pelleuseuse 40k€)	120 000
Sous-total achats exceptionnels	448 000
Total général	2 781 032

2- Récapitulatif des travaux par domaine

Domaines	Travaux retenus	Pourcentage
13 Culture et animation de la ville	6 461 000	26,76%
11 Sports-Loisirs	5 954 000	24,66%
6 Social	2 385 000	9,88%
2 Entretien des espaces publics	1 647 000	6,82%
15 Enseignement	1 626 000	6,73%
1 Développement, aménagement urbain	1 578 000	6,54%
17 Fonctionnement administration municipale	1 568 000	6,49%
3 Développement durable	1 209 000	5,01%
7 Prévention et sécurité	570 000	2,36%
8 Citoyenneté	564 000	2,34%
10 Enfance-Jeunesse	288 000	1,19%
14 Petite enfance	237 000	0,98%
5 Développement éco, économie solidaire	48 000	0,20%
9 Personnes âgées, retraitées	9 000	0,04%
Total	24 144 000	100%

3- Détail des travaux par domaine

DOMAINES/Équipements	Désignation	Travaux retenus	Tranches 2026/2030
1 – Développement, aménagement, renouvellement urbain			
DPB			
Logement rue Baudouin IX (ex GS C. Bernard)	Fourniture et Pose d'une Alarme anti-intrusion sans fil	4 000	
Tous Bâtiments Domaine 1	Travaux de grosses réparations	15 000	
Sous total DPB domaine 1		19 000	0

VEEP			
Résidence - secteur des Musiciens	Accompagnement travaux MEL (éclairage public et espaces verts)	160 000	91 000
	Travaux de réseaux d'éclairage public / télécom - Transfert maîtrise d'ouvrage à la MEL - 150 000 € TTC au total	40 000	30 000
	Aménagement d'une zone biodiversité rue Rameau / rue Trémière	30 000	
	Aménagement d'une liaison douce entre la rue Lecocq et la rue Rameau (hors périmètre MEL) crédit d'études	5 000	150 000
Triolo - secteur Trudaine-Talleyrand - ch du Triolo	Travaux ponctuels (en attendant l'aménagement des espaces centraux)	30 000	
	Accompagnement travaux MEL (secteur Trudaine - Talleyrand - chemin du Triolo)	135 000	1 200 000
ANNAPPES - Place de la République	Accompagnement travaux MEL	180 000	
CENTRE VILLE - Grand Angle	Accompagnement travaux Boulevard Van Gogh et rue des techniques (2ème phase)	544 000	1 251 000
	Forum Vert : interventions ponctuelles de rénovation dans le square et abords	250 000	
	Etudes Grand Angle dont études de maîtrise d'œuvre Forum Vert	35 000	
	Travaux Grand Angle	100 000	900 000
	OPCU (coordination projet urbain - part Ville)	50 000	
Sous total VEEP domaine 1		1 559 000	3 622 000

Sous total DPB.VEEP domaine 1	1 578 000	3 622 000
--------------------------------------	------------------	------------------

DOMAINES/Équipements	Désignation	Travaux retenus	Tranches 2026/2030
2- Entretien des espaces publics			
DPB			
Logement Concierge Serres Marchenelles	Travaux intérieur : Peintures, Sols Plafonds, Conformités diverses....	60 000	
Tous Bâtiments Domaine 2	Travaux de grosses réparations	5 000	
	Sous total DPB domaine 2	65 000	0

VEEP			
RENOVATION DES AIRES DE JEUX ET PARCS	Rénovation de sols souples et jeux	50 000	
PARC LEFEVERE	Travaux préalables	15 000	
RENOVATION DES CHEMINEMENTS / VOIRIES	Rénovation espaces publics / cheminements piétonniers	70 000	
ECLAIRAGE PUBLIC	Remplacement motifs d'illumination	30 000	
	Marché de reconstruction (G4)	130 000	3 000 000
	Travaux complémentaires de remplacement de luminaires énergivores - dont avenant au poste G4 du marché	250 000	
	Frais de dédommagement des candidats non retenus marché performance énergétique sur l'éclairage public	12 000	
TRAVAUX D'ESPACES VERTS ET D'ACCOMPAGNEMENT MEL ESPACES VERTS / ÉCLAIRAGE	Accompagnement des travaux (éclairage public)	200 000	
	Accompagnement des travaux (espaces verts - mobilier urbain)	200 000	
	Réaménagement du Pôle d'Echange Multimodal de " Mons " : Travaux d'accompagnement Espaces verts, éclairage public et mobilier urbain (transfert de Maitrise d'ouvrage MEL : appel de fond de la MEL)	100 000	110 000
	Etudes et travaux effacements des réseaux aériens en accompagnement travaux MEL dans le cadre d'un transfert de maitrise d'ouvrage à la MEL	30 000	
	Dévoisement de réseaux sur façade ou déplacement équipements (éclairage ou vidéo protection)	30 000	

	Diagnostic réseaux, passage caméras et géomètre	40 000	
Etudes préalables			
	Mobilier Urbain	Remplacement barrières, portiques, jardinières et murets	35 000
		Fourniture et pose poubelles (dont tri sélectif) / cendriers / sanisettes chiens	40 000
	Sécurisation de traversées scolaires	50 000	
Ferme CHUFFART	Installation d'un abri à sel de déneigement	110 000	
Centre Nautique Babylone	Installation de dispositifs pour empêcher intrusion irrégulière des caravanes (portiques)	140 000	
Espaces publics	Travaux d'ADAP (hors opérations)	30 000	
	Travaux de clôtures	20 000	
Sous total VEEP domaine 2		1 582 000	3 110 000

Sous total DPB.VEEP domaine 2	1 647 000	3 110 000
--	------------------	------------------

DOMAINES/Équipements	Désignation	Travaux retenus	Tranches 2026/2030
3- Développement durable			
DPB			
Tous Bâtiments Tous Domaines	Programme de remise à niveau des installations Solaires Thermiques	50 000	
Sous total DPB domaine 3		50 000	0

VEEP			
Plantations et engazonnements tous quartiers	Plantations dans les espaces publics	60 000	
	Installation de sondes hydrométriques	4 000	
Divers cours d'écoles	Végétalisation, déminéralisation de cours d'écoles	900 000	
Espaces de biodiversité	Installation de corridors écologiques	50 000	
	Aménagement parcelle du pont de bois (rue Breughel/ rue brève) : cheminements, mobilier, clôtures	30 000	50 000
Forage Chemin du grand Marais	Travaux	70 000	
Requalification et mutation de placettes quartier Résidence	Etudes	15 000	
Mobilités	Installation de supports et abris vélos	30 000	
Sous total VEEP domaine 3		1 159 000	50 000

Sous total DPB.VEEP domaine 3	1 209 000	50 000
--------------------------------------	------------------	---------------

DOMAINES/Équipements	Désignation	Travaux retenus	Tranches 2026/2030
5- Développement économique – soutien économie solidaire			
DPB			
Restaurant la Traversée	Pose d'un évier, d'une hotte de cuisine et rénovation des menuiseries	30 000	
Tous Bâtiments Domaine 5	Travaux de grosses réparations	5 000	
Sous total DPB domaine 5		35 000	0

VEEP			
Signalétiques	Panneaux affichage libre + lattes signalétiques	13 000	
Sous total VEEP domaine 5		13 000	0
Sous total DPB.VEEP domaine 5		48 000	0

DOMAINES/Équipements	Désignation	Travaux retenus	Tranches 2026/2030
6 – Social			
DPB			
Ex GS C. Bernard (Niv. Place Leon Blum)	Création d'une Maison de la Santé (Travaux)	2 360 000	
Ex Élémentaire GS J Jaurès	Création d'une Maison de la Santé (Etudes)	15 000	
Tous Bâtiments Domaine 6	Travaux de grosses réparations	10 000	
Sous total DPB domaine 6		2 385 000	0

DOMAINES/Équipements	Désignation	Travaux retenus	Tranches 2026/2030
7 – Prévention et sécurité			
VEEP			
Vidéo protection	Etudes et suivi des travaux	40 000	
	Vidéo protection 5ème phase (suite) et phase 6 : Déploiement des caméras	500 000	
	Vidéo protection : sites vandalisées à reconstruire ou accompagnement travaux MEL	30 000	
Sous total VEEP domaine 7		570 000	0

DOMAINES/Équipements	Désignation	Travaux retenus	Tranches 2026/2030
8- Citoyenneté			
DPB			
Maison de Quartier Pasteur (ensemble site Pasteur)	Installation d'un portail accès parking + contrôle d'accès	30 000	
Local rue l'Abbé Lemire (ex local espaces verts)	Raccordement du Bâtiment en Eau de Ville	6 000	
Maison des Genêts	Travaux divers	50 000	
Association PAS à PAS (ex logements é GS CAMUS)	Rénovation du deuxième logement pour réalisation de bureaux	75 000	
Mairie de Quartier du Breucq (Centre Administratif Jean-Jaurès)	Rénovation de la couverture (compris isolation des combles)	100 000	400 000
	Remplacement des portes du SAS d'entrée	35 000	
	Installation d'un visiophone + contrôle d'accès sur porte "Accès Arrière"	3 000	

Ex GS C. Bernard (Niv. +1,35 et - 4,05)	Projet de Création d'une Maison de Quartier (ETUDES)	10 000	
	Suite incendie 17/12/24, travaux de remise en état	250 000	250 000
Tous Bâtiments Domaine 8	Travaux de grosses réparations	5 000	
Sous total DPB domaine 8		564 000	650 000

VEEP			
Cimetières	Cimetière d'Ascq : installation d'un nouveau columbarium	20 000	
Sous total VEEP domaine 8		20 000	0

Sous total DPB.VEEP domaine 8		584 000	650 000
--------------------------------------	--	----------------	----------------

DOMAINES/Équipements	Désignation	Travaux retenus	Tranches 2026/2030
9 – Personnes âgées – retraitées			
DPB			
Foyer du petit Bosquet	Alarme Anti Intrusion: Remplacement de la centrale	4 000	
Tous Bâtiments Domaine 9	Travaux de grosses réparations	5 000	

Sous total DPB domaine 9		9 000	0
---------------------------------	--	--------------	----------

DOMAINES/Équipements	Désignation	Travaux retenus	Tranches 2026/2030
10 - Enfance - Jeunesse			
DPB			
CAL Albert Calmette	Rénovation étanchéité	100 000	
CAL Charlie Chaplin	Rénovation cloisons coulissantes	20 000	
CAL Pierre et Marie Curie	Rénovation verrière	20 000	
CAL Paul Fort	Alarme Anti Intrusion: Remplacement de la centrale	4 000	
CAL Paul Verlaine	Alarme Anti Intrusion: Remplacement de la centrale	4 000	
	Remplacement du volet électrique existant	7 000	
CAL Boris Vian	Rénovation du réseau de chauffage	10 000	
CAL Valentin	Création d'un local de stockage à l'étage	10 000	
Gîtes et Chalet Habère Poche	Travaux divers de rénovation	3 000	
Rémuzat Cornillac	Travaux divers de rénovation	3 000	
	Remplacement Système de Sécurité Incendie	5 000	
	Travaux de levées de réserves Commission Communale de Sécurité Incendie	5 000	
	Création d'une dalle Béton pour accès aux blocs douches.	7 000	
Tous CAL (s)	Pose de sondes qualité d'air intérieur	40 000	
Tous Bâtiments Domaine 10	Travaux de grosses réparations	20 000	
Sous total DPB domaine 10		258 000	0

VEEP			
CAL Mendes France	Installation d'un chalet pour stockage matériel	10 000	
CAL Valentin	Installation d'un abri pour stockage matériel	10 000	
Tous CAL (s)	Travaux divers	10 000	
Sous total VEEP domaine 10		30 000	0

Sous total DPB.VEEP domaine 10		288 000	0
---------------------------------------	--	----------------	----------

DOMAINES/Équipements	Désignation	Travaux retenus	Tranches 2026/2030
11 – Sports Loisirs			
DPB			
Logement gardien Palacium	Rénovation de la baie vitrée côté terrasse)	5 000	
Vestiaires René Cassin	Projet de réorganisation des espaces	15 000	
Vestiaires Henri Vanacker	Alarme Anti Intrusion: Remplacement de la centrale	4 000	
Centre d'Arts Martiaux Roger Leignel	Rénovation de l'ensemble menuisé de l'entrée + installation du contrôle d'accès	25 000	
	Rénovation du parquet du hall d'entrée	10 000	
Salle PALACIUM	Réfection des relevés en toiture	18 000	
Salle Marcel Cerdan	Rénovation voûte polycarbonate de la salle	50 000	600 000
	Mise en œuvre d'un revêtement entre mur et nouveau parquet (J.O)	15 000	
Salle de la Contrescarpe	Alarme Anti Intrusion: Remplacement de la centrale	4 000	

Salle Canteleu	Aménagement d'une zone vestiaires pour animateurs parc asnapio	20 000	
Salle Arthur Rimbaud. Moulin d'Ascq	Local matériel : Porte grillagée à changer	15 000	
Salle Jean Philippe Rameau	Local matériel : Création d'une séparation dans local	8 000	
Salle de la Tailleurie	Alarme Anti Intrusion: Remplacement de la centrale	4 000	
Salle Voltaire	Alarme Anti Intrusion: Remplacement de la centrale	4 000	
Centre d'Activités de Nature et Nautique Jacques Yves Cousteau	Travaux de mise conformité de la station d'épuration	55 000	
Stand de tir d'Ascq	Rénovation des éclairages	20 000	
Stand de tir Pasteur	Projet d'extension du stand de tirs Pasteur (ETUDES)	7 000	
	Installation d'un modulaire pour accueil	15 000	
FOS Tennis	Travaux de rénovation et de mise en conformité des courts de Tennis y compris ADAP	1 300 000	
Tennis de la Raquette	Accès VMC : remplacement dalles faux plafond par trappe de visite	5 000	
	Remplacement porte d'accès de la Raquette	5 000	
Salle des ESUM 1	Remplacement Porte d'entrée	20 000	
	Travaux de reprises et de confortements des murs d'habillage intérieur	65 000	
Salle des ESUM 2	Rénovation panoplie chauffage	150 000	
	Remplacement Porte d'entrée	15 000	
	Remplacement porte d'accès à la salle GRS	3 000	
Centre Nautique Babylone	Projet de réflexion sur le devenir des équipements aquatiques (CNB. Piscine du TRIOLO). (ETUDES : Mission AMO)	100 000	
	Rénovation des dômes vestiaires. Verrières Hall Bassin.	120 000	
	Rénovation de la filtration des bassins	350 000	
	Remplacement de la Centrale de traitement d'air	170 000	
	Rénovation de l'étanchéité de la bâche sous bassin	230 000	
	Rénovation TGBT	50 000	
	Remplacement portes intérieures des vestiaires collectifs	25 000	
	Provision grosses réparations.	35 000	
Piscine TRIOLO	Rénovation des éclairages	85 000	
	Rénovation du réseau enterré des Eaux Pluviales	10 000	
	Fourniture et Pose de chéneaux et rénovation des descentes Eau Pluviale	50 000	
	Reprise des Béton de dallage dans le local technique	40 000	
	Etanchéité des caniveaux extérieurs	12 000	
	Travaux de grosses réparations.	35 000	
Tous Bâtiments Domaine 11	Travaux de grosses réparations	50 000	
Sous total DPB domaine 11		3 219 000	600 000

VEEP			
Stade Théry Entraînement (terrain B)	Création d'un terrain synthétique	1 400 000	
Stade Vanacker	Rénovation du terrain synthétique	1 030 000	
Stade Beaucamp	Rénovation de surface et engazonnement du schiste	40 000	
Terrains synthétiques	Etudes pour rénovation	10 000	
Espace Fitness des Fiacres	Rénovation complète de l'espace Fitness des Fiacres	75 000	
Espace forme et santé du château (anciens courts de tennis)	1ère phase (installation agrès fitness, mobilier urbain)	100 000	100 000
Plateau apprentissage vélo	Aménagement et marquage au sol d'un parcours sur site à définir	40 000	
Tous terrains de sports et espaces sportifs de proximité	Travaux de clôtures	10 000	
	Travaux de rénovation ponctuels	10 000	
	Travaux d'ADAP	20 000	
Sous total VEEP domaine 11		2 735 000	100 000

Sous total DPB.VEEP domaine 11	5 954 000	700 000
---------------------------------------	------------------	----------------

DOMAINES/Équipements	Désignation	Travaux retenus	Tranches 2026/2030
13 – Culture et animation de la ville			
DPB			
Espace Rose des Vents	Restructuration et extension de la Rose des Vents y compris + ADAP + Mobilier	5 235 000	
Ecole de Musique Rameau	Projet de brises soleil pour lutter contre surchauffe dû à l'ensoleillement	150 000	
	Rénovation des éclairages	23 000	
	Alarme Anti Intrusion: Remplacement de la centrale	4 000	
	Rénovation des bandeaux béton .	30 000	
	Remplacement des stores	20 000	
Médiathèque Till l'Espiegle	Projet de Rénovation de la verrière existante: Crédit d'Etudes Techniques	10 000	
	Projet de Réaménagement de l'ex Logt. de la Médiathèque en locaux pour le personnel	102 000	
Espace Thalès	Chauffage : Mise en place d'une Gestion Technique Centralisée	10 000	
Parc Archéologique ASNAPIO	réparations et entretiens des divers équipements	25 000	
	Travaux de protection latérale de l'aire de pique-nique	35 000	
	Fourniture et Pose d'une vitrophanie sur la porte d'entrée de la villa gallo-romaine	3 000	
	Rénovation des éclairages extérieurs	30 000	
Eglise St Pierre à Flers Bourg	Restauration des Façades et rénovation intérieure y compris ADAP	217 000	
Musée du Château	Remplacement des déshumidificateurs mobiles par un système fixe	20 000	
	Remplacement de la vidéo-surveillance existante	19 000	
Musée du Terroir (Carrière Delporte)	Chauffage: Mise en place d'une Gestion Technique Centralisée.	10 000	
Musée des Moulins	Travaux de rénovation et de mise en conformité ADAP : Menuiseries, Sanitaires et Banque d'Accueil	170 000	

	Travaux divers Musée.	50 000	
	Travaux divers Moulins.	25 000	
Pavillon de Chasse	Rénovation du Pavillon de Chasse: Crédit d'Etudes Techniques	15 000	
Ferme d'en Haut - Fabrique Culturelle	Projet de Transformation du logement en bureaux	50 000	
	Travaux de mise en conformité de la Cuisine de la résidence des artistes	60 000	
	Travaux Divers	30 000	
Salle Alfred Desquenes	Aménagement d'une nouvelle chaufferie.	40 000	
	Création d'un local de stockage	30 000	
Salle Raoul Masqueliez	Réfection de la fresque en façade principale	10 000	
Tous bâtiments Domaine 13	Travaux de grosses réparations	13 000	
Sous total DPB domaine 13		6 436 000	0

VEEP			
Asnapio	Abri jardin pour préparation ateliers et petits travaux d'entretien	10 000	
Mobilier	Signalétiques culturelles (pupitres)	10 000	
Musée des moulins Bruggeman	Création d'une mare au droit du moulin à eau	5 000	

Sous total VEEP domaine 13		25 000	
-----------------------------------	--	---------------	--

Sous total DPB.VEEP domaine 13		6 461 000	0
---------------------------------------	--	------------------	----------

DOMAINES/Équipements	Désignation	Travaux retenus	Tranches 2026/2030
14 – Petite enfance			
DPB			
Crèche Canailous	Rénovation du mur végétal	20 000	
Crèche Valentine	Divers travaux d'aménagements et de conformités	50 000	
Crèche BULLES et BILLES	Rénovation sol PVC côté PMI	5 000	
Multi-accueil Badaboum	Divers travaux d'aménagements et de conformités	60 000	
P.M.I. C.P.E	Rénovation du platelage extérieur	37 000	
Ludothèque du Cerf-Volant	Remplacement de la porte d'entrée	10 000	
Ludothèque Le Vaisseau Fantôme	Chauffage: Mise en place d'une Gestion Technique Centralisée.	10 000	
Salle de Jeux Clé de Sol (ancien GS Rameau rez de chaussée)	Pose d'un revêtement de sol.	20 000	
	Pose de panneaux acoustiques.	10 000	
Tous bâtiments Domaine 14	Travaux de grosses réparations	10 000	

Sous total DPB domaine 14		232 000	0
----------------------------------	--	----------------	----------

VEEP			
Jardin d'enfants Valentin	Abri de rangement pour les vélos	5 000	

Sous total VEEP domaine 13		5 000	
-----------------------------------	--	--------------	--

Sous total DPB.VEEP domaine 13		237 000	0
---------------------------------------	--	----------------	----------

DOMAINES/Équipements	Désignation	Travaux retenus	Tranches 2026/2030
15 – Enseignement			
DPB			
GS Louise de Bettignies	Alarme anti-Intrusion : Remplacement de la centrale	4 000	
GS Jacques Bossuet	Crédit d'étude pour Projet de Réhabilitation du GS (Phasage)	15 000	
GS Paul Cézanne	Travaux de mise en conformité ADAP de l'Etage de l'école élémentaire : pose d'un EPMR et rénovation/extension des Sanitaires	100 000	800 000
	Rénovation des étanchéités du Groupe Scolaire	100 000	800 000
	Maternelle (dortoir) : Création d'une VMC	7 000	
G.S. Frédéric Chopin	Projet de mise en conformité ADAP : pose d'un EPMR, rénovation de 6 blocs sanitaires RdC + Travaux acoustique	100 000	800 000
	Fourniture et Pose de vitrophanies sur châssis sud	15 000	
G.S. René Clair	Projet de Rénovation de la verrière existante : Crédit d'Etudes Techniques	25 000	
	Installation de têtes thermostatiques connectées.	27 000	
GS Pierre et Marie Curie (compris Salle des Fêtes)	Rénovation Couverture Elémentaire et Salle des Fêtes : Crédit d'Etudes Techniques 2025 et trx 2026	20 000	700 000
	Sanitaire Elémentaire: Rénovation du auvent en polycarbonate	30 000	
GS Anatole France	Elémentaire : Rénovation des éclairages	80 000	
	GS: Alarme Anti-Intrusion : Remplacement de la centrale	4 000	
	Restaurant: Remplacement de la hotte existante	8 000	
G.S. Jean Mermoz	Elémentaire : Rénovation des éclairages	60 000	
GS Pablo Picasso	GS: Ensemble des menuiseries : Remplacement des joints de vitrages	40 000	
GS Jean Philippe Rameau	Projet de mise en conformité de la Cuisine : Crédit d'Etudes Techniques	8 000	
GS Hippolyte Taine	Elémentaire : rénovation des châneaux	35 000	
	Restaurant : rénovation étanchéité	30 000	120 000
	Maternelle : Rénovation des sols PVC	30 000	
GS Maxence Vandermeersch	Maternelle : Rénovation des sols PVC	30 000	
GS Paul Verlaine	Projet de Rénovation des 2 verrières existantes : Crédit d'études techniques	20 000	
Cuisine centrale Jean Lempereur	Rénovation des installations frigorifiques	400 000	
	Remplacement de 11 lanterneaux	18 000	
	Rénovation réseau fonte en VS	25 000	
	Travaux de grosses réparations	30 000	

Tous bâtiments Domaine 15	Restaurants : Pose de sondes qualité d'air intérieur	57 000	
	Travaux de Sécurisation PPMS dans les écoles	50 000	
	Programme de câblage dans le cadre du plan numérique	18 000	
	Travaux de grosses réparations	40 000	
	Programme Occultations : Dortoirs, Zones de refuge	15 000	
Sous total DPB domaine 15		1 441 000	3 220 000

VEEP			
Groupe scolaire Chopin	Rénovation des enrobés de la cour	130 000	
Groupe scolaire Mermoz	Rénovation d'une clôture dans la cour de l'école en limite de propriété	15 000	
Toutes cours d'écoles	Travaux de réparations ou installation de mobilier dans les cours	20 000	
	Travaux de clôtures	20 000	
Sous total VEEP domaine 15		185 000	0

Sous total DPB.VEEP domaine 13	1 626 000	3 220 000
---------------------------------------	------------------	------------------

DOMAINES/Équipements	Désignation	Travaux retenus	Tranches 2026/2030
17 – Fonctionnement de l'administration municipale			
DPB			
HOTEL DE VILLE	RdC (état civil) : Remplacement des stores	10 000	
	Salle des mariages : Remplacement des stores	9 000	
	5ème étage Service Jeunesse Sports : Ouverture d'une cloison + Fourniture et Pose d'une porte	5 000	
	1 er étage (Service Courriers) : création d'une zone isolée pour machine à affranchir	25 000	
	Mise en conformité suite visites de la Commission Communale de Sécurité Incendie	50 000	
Immeuble MERCURY (4ème étage)	Aménagement de bureaux service finances	18 000	
	Remplacement porte accès Service Communication + Fourniture et pose contrôle d'accès	10 000	
Parking LMH rue diagonale	Installation d'un contrôle d'accès	12 000	
Maison Communale de la Ferme Dupire	Alarme anti-Intrusion: Remplacement de la centrale	10 000	
Château de Flers	Remplacement Alarme Incendie Type A	20 000	
Villa Gabrielle	Travaux pour reconfiguration de l'accueil	50 000	230 000
Ferme Chuffart	Travaux sur réseaux d'assainissement : Crédit d'Etudes Techniques et travaux	30 000	
	Projet de création d'un système de récupération des eaux de pluie des toitures : Crédit d'Etudes Techniques	5 000	
	Projet de création d'un carport pour tracteurs: Crédit d'Etudes Techniques	5 000	
	Réfection du mur d'enceinte côté rue Colbert	20 000	

	Mise en conformité du portail automatique de la Ferme	6 000	
CTM	Rénovation couverture : Bâtiment Principal (Stockage)	350 000	
	Remplacement de la porte automatique entrée arrière Bât. Principal	18 000	
Centre Canin pour Accueil chiens P.M	Projet de création d'un ensemble d'espaces pour chiens PM : Crédit d'Etudes Techniques	10 000	330 000
Médecine du Travail (ex Logement Ferme Dupire)	Remplacement menuiseries intérieures + agencements divers	3 000	
Ex Ludothèque CPE	Rénovation des chéneaux de la pyramide	17 000	
Tous bâtiments Domaine 17	Aménagements bureaux administratifs	20 000	
	Travaux de grosses réparations	10 000	
Tous Bâtiments Tous Domaines	ADAP		
	- Travaux diffus	250 000	
	CHAUFFAGE		
	- Programme P3/2	180 000	
	- Travaux de désamiantage des chaudières	45 000	
	- Installation réseau 4 G dans chaufferies	10 000	
	- Tous bâtiments : Gestion Technique Centralisée, modification graphiques des équipements du Lot 1 et 2	14 000	
	ELECTRICITE		
	- Mise en Conformité Electrique	160 000	
	CCS.SECURITE INCENDIE.ALARMES ANTI INTRUSIONS		
	- Travaux de mise en conformité Commission demandés par la Communale de Sécurité Incendie	20 000	
	- Travaux de mise en conformité des alarmes anti intrusions	20 000	
	- Remplacement des extincteurs réformés	10 000	
	- Mission Coordination Sécurité Incendie	18 000	
	- Remplacement Alarme Incendie de Type 4	10 000	
	RESEAU EAU		
	-Fourniture et Pose d'adoucisseurs	9 000	
	-Fourniture et Pose de sous comptages intermédiaires	17 000	
	CTM		
	-Programme petits travaux Plomberie Sanitaires	50 000	
	-Mise en conformités ascenseurs	17 000	
	- Installation d'un système de gestion des cloches des 4 églises	5 000	
	- Fourniture et pose d'un système de lutte contre les pigeons au niveau des clocher des églises	20 000	
	Sous total DPB domaine 17	1 568 000	560 000

Sous total DPB.VEEP domaine 17	1 568 000	560 000
---------------------------------------	------------------	----------------